

Fiche n°6 : Admission directe non programmée en cardiologie

Définition d'un service d'hospitalisation de cardiologie

Le service de cardiologie a pour mission d'assurer la prise en charge des patients souffrant d'une pathologie cardiovasculaire, dont l'état de santé nécessite une hospitalisation complète.

Motifs généraux de recours à l'admission directe non programmée

Une admission directe non programmée peut être envisagée en cas de :

- Insuffisance cardiaque aiguë
- Fibrillation atriale rapide d'étiologie cardiaque
- Embolie pulmonaire
- Poussée hypertensive
- Syndrome coronaire ST, sans indication de coronographie d'urgence (sauf pour l'hôpital des Jockeys pour lequel ce motif n'est pas adapté)

Éléments médicaux à communiquer lors de toute demande d'admission directe non programmée en cardiologie

Les éléments médicaux à communiquer sont :

- Age du patient
- Motif de la demande d'hospitalisation
- Etat général du patient
- Antécédents médicaux et chirurgicaux
- Parcours médical du patient, et notamment date de la dernière hospitalisation et nombre d'hospitalisations, prochains rendez-vous médicaux prévus
- Constantes
- Traitements en cours
- Résultats des derniers examens (biologie, imagerie médicale, ...)
- Pronostic vital
- Statut vaccinal covid et résultat de test covid

Contacts des services pour solliciter l'admission directe

Jour	GHPSO Site de Senlis	GHPSO Site de Creil	Hôpital des Jockeys Gouvieux
En semaine	Jusqu'à 16H Tél. : 03.44.21.74.40	Ligne de garde 24H/24 Tél. : 03.44.61.20.98	Jusqu'à 18H Tél : 03.44.61.34.41 (bip médecin 7119)
Le week-end	Néant	Ligne de garde 24H/24 Tél. : 03.44.61.20.98	Néant

Jours et horaires limites d'admission directe

Jour	GHPSO Site de Senlis	GHPSO site de Creil	Hôpital des Jockeys Gouvieux
Horaires limites d'admission en semaine (**)	Jusqu'à 16H après accord du cardiologue	Jusqu'à 18H après accord du cardiologue	Jusqu'à 15H après accord du cardiologue
Le week-end	Pas d'admission directe	Jusqu'à 18H après accord du cardiologue	Pas d'admission directe

(**) Il s'agit de l'heure limite d'arrivée du patient à l'hôpital. Au-delà de cette heure d'arrivée, l'admission doit être décalée au lendemain ou réalisée le soir même via le service d'accueil d'urgence si la prise en charge ne peut pas attendre.

En cas de dégradation rapide de l'état du patient avant l'admission directe

Si une admission directe a été convenue avec un service de cardiologie, et en cas de dégradation rapide de l'état du patient avant qu'elle ne soit effective :

- Appeler le 15
- Puis informer le service de cardiologie de l'admission aux urgences ou dans un autre service de court séjour.